

## Vœux de la commune

Manifestations passées



Plus de 150 personnes ont participé à la cérémonie des vœux de la commune qui s'est déroulée le vendredi 26 janvier à la salle des fêtes d'Enquin les Mines.

Monsieur Mequignon, Vice Président du Département, Mme Vasseur, Conseillère Départementale, M Duquenoy, Président de la CAPSO et M Lefait, Vice Président de la CAPSO étaient présents pour l'occasion.

Manifestations

## En qu'in pas de danse

### Comité des fêtes d'Enguinegatte

Le thé dansant annoncé dans le calendrier des fêtes le 31 mars 2024 est reporté le 7 avril 2024.

## ANIMEDIA



Les 8 et 14 février  
Atelier crochet/broderie



Pour le Printemps des poètes (mars 2024), l'équipe de la médiathèque vous invite à partager vos poésies. Celles que vous avez aimées, celles que vous aimez encore, celles que vous avez écrites, celles que vous avez envie de partager avec nos lecteurs !

Nous vous invitons à participer à notre nouvelle exposition « Cahier de poésie » en nous déposant vos poésies sous toutes les formes qui vous plairont. Manuscrites, imprimées, illustrées ... partagez vos coups de cœur !

L'exposition débutera en février et pourra s'étoffer jusque mars !

Vous pouvez venir déposer vos poésies dès à présent à la médiathèque !

Nos horaires D'OUVERTURE	
Lundi	16h45 à 18h45
Mardi	16h00 à 17h15
Mercredi	9h00 à 12h00 14h30 à 17h15
Judi	Fermé
Vendredi	Fermé
Samedi	10h00 à 11h30
Dimanche	Fermé

**Fête du jeu**

Jeux de société • Jeux de cartes  
Possibilité d'apporter vos propres jeux de société pour les faire découvrir !  
Convivialité et amusement garantis !  
Organisée par ANIMEDIA

Entrée libre

Mardi 27 FEVRIER

Cantine scolaire De 14h30 à 17h  
Informations 06.87.87.60.94

Pour toute la famille!

Cette année, l'équipe de la médiathèque aimerait vous proposer pour les **Journées Européennes du Patrimoine (septembre) une exposition collaborative sur les mines**. Une exposition locale avec vos témoignages et vos objets !

Vous pouvez dès à présent vous rendre à la médiathèque pour nous confier vos objets, photos\* et témoignages qui nous permettons de retracer un pan d'histoire du village !

\*Vos objets et photos vous seront restitués à la fin de l'exposition (mi-novembre 2024)

A bientôt !

# Tandem



Février 2024

Bulletin municipal N°77



## Édito



Maire d'Enquin lez Guinegatte

Hervé DUPONT

Mesdames, messieurs

Notre commune a une nouvelle fois été frappée par un épisode météorologique pluvieux très intense les 31 décembre 2023, 01 et 02 janvier 2024 occasionnant des dégâts conséquents dans certaines habitations de notre commune.

L'état de catastrophe naturelle nous a été reconnu et devrait permettre à chacun de pouvoir être dédommagé de manière convenable.

La voirie communale a subi en certains endroits des désordres conséquents dus au ruissellement et coulées de boues amplifiés par une période de gel à postériori.

Le chiffrage en cours, se montera probablement à près de 115 000 euros, et il nous faudra impérativement l'aide des pouvoirs publics pour résorber ces dépenses non prévues faute de quoi nous devons gérer des priorités de remise en état.

Nous avons interpellé par deux fois le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Lys et de ses affluents (SYMSAGEL) **dont l'une des compétences est la prévention et la lutte contre les inondations**.

Il est en effet absolument nécessaire que :

-Les fonds de vallées de notre commune soit protégés du gonflement du débit des cours d'eaux Laquette et Surgeon venant des communes situées en amont ,

-L'entretien et la levée des embâcles et des obstacles liés au bon écoulement des cours d'eaux soient effectués régulièrement et avec rigueur

-Qu'un dispositif de lutte contre les érosions sur les ruissellements des coteaux et plateaux soit installé de manière efficace.

Des engagements semblent avoir été pris dans ce sens, **ils devront être suivis d'actions très rapides** et ne pas se limiter encore une fois à des études comme cela est le cas depuis de nombreuses années !

Hervé Dupont

Maire Enquin lez Guinegatte

mairie-enquin@orange.fr

www.enquinleziguinegatte.fr



# Enquin lez Guinegatte

# Les échos du Conseil

## Zones d'accélération des énergies renouvelables



Rapporteur : Martine NOEL BULOT

Le groupe de travail s'est réuni le 16 janvier afin d'effectuer le bilan de la concertation et d'étudier les cartographies éditées par l'agence d'urbanisme suite à la réunion de travail de novembre.

### Bilan de la concertation

Aucune remarque dans le registre ni sur la boîte mail dédiée

### Cartographies

#### Solaire photovoltaïque et thermique sur bâtiments et ombrières

L'ensemble du patrimoine bâti actuel ainsi que les futures constructions, les futurs bâtiments agricoles et à vocation économique

L'ensemble des parkings dont la surface est supérieur à 500 m<sup>2</sup>

#### Eolien terrestre

Aucune zone de développement éolien à l'exception des mats existants sur la commune à l'issue de leur démantèlement pour installation de mats plus performants.

#### Géothermie/Aérothermie

L'ensemble des unités foncières bâties actuellement ainsi que les futures unités foncières construites

#### Réseau de chaleur urbain

Ce système de distribution de chaleur produite de façon centralisée, permet de desservir plusieurs usagers. Trois zones potentielles sont définies. Une zone reprenant l'ensemble du patrimoine bâti rue des écoles à partir du local technique et des anciennes écoles jusqu'à la mairie, l'ensemble du patrimoine bâti allée des galibots, rue du château d'eau, allée des Rosiers, allée des Lilas et rue E.Hermand côté corons. Une zone pour la mairie annexe d'Enguinegatte, les anciennes écoles et le logement, et une zone pour la salle des fêtes d'Enguinegatte, les logements et l'église.

#### Hydroélectricité

Une zone au niveau des deux moulins d'Enquin et de Serny ainsi qu'une zone au niveau du pont rue des Templiers.

**Le conseil municipal valide l'ensemble de ces zones dans lesquels des projets pourraient être développés à l'initiative des particuliers ou d'investisseurs potentiels.**

Réunion du 31 janvier 2024

## Aide à l'accession aux primo-accédants



Rapporteur : Fabien BUIRE

La CAPSO a reconduit l'aide aux primo-accédants pour l'année 2024.

Cette aide s'élève à 4000 € pour les biens situés sur les communes participant à hauteur de 2000 € minimum.

Pour bénéficier de ces aides, des travaux d'un montant minimum de 4000 € HT doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment pour la fourniture, la pose et la mise en œuvre des équipements et matériaux.

### Conditions d'octroi :

- Ne jamais avoir été propriétaire
- Être âgé de 30 ans au maximum
- Acheté un bien achevé avant 1948
- Acquérir un bien dans une commune participant au dispositif par un abondement de cette subvention d'un montant minimum de 2000 €.

**Le conseil municipal décide de reconduire cette aide pour 2024 à hauteur de 2000 € pour 5 dossiers.**

## Bilan inondations

Rapporteur : Hervé DUPONT

Un bilan des conséquences des récentes inondations a été effectué sur l'ensemble de la voirie communale.

→ Pour la rue du Calvaire il conviendra de remettre en état la borduration côté impair.

→ Pour la rue d'Enguinegatte les accotements seront remis en état par l'apport de matériaux et le fossé sera curé.

→ La digue en bas de la rue Adam sera renforcée et reprofilée.

L'ensemble de ces travaux représente un coût de près de 115 000 €.

Ils peuvent bénéficier de l'aide de l'État au travers de la Dotation de Solidarité Evènements Climatiques et d'une enveloppe spéciale du Département.

**Le conseil municipal décide de solliciter l'ensemble de ces aides.**

## Tarifs

Rapporteur : Fabien BUIRE

Le conseil municipal valide les tarifs de location de salles des fêtes et des concessions de cimetières.

Suite à l'annonce de la baisse des coûts de fourniture pour nos bâtiments communaux, le conseil municipal décide à 16 voix pour et 5 abstentions de supprimer le forfait de 50 €, décidé début 2023 suite à la forte augmentation des coûts énergétiques, pour tous les contrats de location signés à compter du 1er février 2024.

Type	Année	Tarifs au 01/06/2024	Concessions caveau	Tarifs au 01/06/2024
		inflation +4,9%	ENQUIN 3,5m <sup>2</sup>	inflation + 4,9%
Columbarium	15	308,06 €	15	153,15 €
	30	538,80 €	30	239,82 €
	50	722,70 €	50	366,03 €
Emplacement cavurne 0,90 m <sup>2</sup> (terrain nu) ENQUIN	15	49,20 €	ENQUINEGATTE 3,5m <sup>2</sup>	inflation + 4,9%
	30	84,33 €	15	145,24 €
	50	112,44 €	30	201,14 €
			50	297,24 €
Emplacement cavurne 1,20 m <sup>2</sup> (terrain nu) ENQUIN	15	64,43 €	ENQUIN 5,75m <sup>2</sup>	inflation + 4,9%
	30	112,44 €	15	251,83 €
	50	151,11 €	30	392,97 €
			50	601,47 €
Cimetière ENQUINEGATTE				
Concession avec cave urne	15	154,62 €	ENQUINEGATTE 5,75m <sup>2</sup>	inflation + 4,9%
	30	231,92 €	15	240,00 €
	50	370,13 €	30	330,16 €
Reste 2 concessions			50	494,40 €



SALLES DES FÊTES		2025	
		TARIF 2024 + 4,9% inflation	
		Enquin	Enguinegatte
<b>Repas</b>			
Habitants de la commune	2 jours	299 €	225 €
Habitants hors commune	2 jours	566 €	425 €
<b>Vin d'honneur (mariage uniquement) 1/2 journée</b>			
Habitants de la commune		164 €	124 €
Habitants hors commune		273 €	204 €
<b>Association loi 1901 à but non lucratif hors commune et hors réveillon</b>			
		367 €	276 €
<b>Association loi 1901 du lundi au jeudi</b>		156 €	118 €
<b>Entité professionnelle du lundi au jeudi</b>		196 €	147 €
<b>Sortie d'enterrement</b>		58 €	58 €
<b>Associations communales sous réserve contrat location</b>		gratuit	gratuit

## Attribution des marchés salle des fêtes d'Enguinegatte

Rapporteur : Hervé DUPONT

Suite à la réunion de la commission d'appel d'offres, il est proposé au conseil d'attribuer les marchés aux entreprises pour les travaux d'extension et de création d'une rampe PMR.



**Lot N°1 : GROS ŒUVRE ETENDU (maçonnerie, rampe PMR, menuiseries ext, charpente, couverture, cloisons, menuiseries int, carrelage, enduit, VRD)**

Entreprise : SARL ALEXANDRE ET FILS

**MONTANT HT : 167 107,06 €**

**Lot N°2 : PEINTURE**

Entreprise : SARL VENEL PEINTURE ET DECORATION

**MONTANT HT : 8001,77 €**

**Lot N°3 : ELECTRICITE**

Entreprise : ACCART

**MONTANT HT : 21 031,28 €**

**Lot N°4 : PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE**

Entreprise : EFFET D'O

**MONTANT HT : 11 762,70 €**

L'investissement global comprenant la maîtrise d'œuvre, les études complémentaires, le bureau de contrôle et la coordination sécurité s'élève à un montant HT de 240 335 €